L'INFOLETTRE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

-DÉCEMBRE 2018-

*Le **Mouvement Europe Écologie Les Verts** est composé de deux collèges : le **Parti politique** structuré de façon hiérarchique, et le **Réseau coopératif** structuré de façon horizontale.*

*Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif** (CNARC), cette **infolettre**, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.*

*Nos Infolettres font apparaître la **diversité des points de vue** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.*

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

➢ **Marchons le 8 décembre pour la solidarité climatique !**

➢ **Quelle que soit la couleur de notre gilet, jaune, orange, rouge ou vert…**

➢ **L'Agora EELV se réunira exceptionnellement le 2 février à Paris.**

➢ **Honte à ce gouvernement… !**

➢ **C'est la fin de l'année : pensez à faire un don au Réseau coopératif !**

Marchons le 8 décembre pour la solidarité climatique !

Le Réseau coopératif EELV a participé à la rédaction d'un texte, commun à onze organisations politiques, publié sur libération.fr, pour appeler à participer samedi 8 décembre aux « marches pour la solidarité climatique ».

A lire sur https://coop.eelv.fr/pour-la-justice-sociale-et-climatique-tous-ensemble-le-8-decembre/

Nous vous invitons, si vous participez à une des 120 marches pour le climat organisées ce samedi en France, à porter un ruban vert, facile à confectionner soi-même, comme le font les militants pour la lutte contre le SIDA (à voir sur http://www.rubanvert.org/).

Pour le CNARC,
Denis Guenneau
Coopérateur EELV
Île-de-France

Quelle que soit la couleur de notre gilet, jaune, orange, rouge ou vert…

Que cela soit le mouvement des « gilets jaunes » ou la « marche pour le climat » du 8 décembre, cela pose le problème politique de la démocratie représentative.

Je continue à penser que nous esquivons toujours le vrai problème politique de fond. On continue à mettre de côté ce que sont les corps intermédiaires, mouvements, ONGs, syndicats, qui sont les porte-paroles organisés « des gens », au même titre que les élus avec leur délégation représentative sans concession. Pourtant les « gilets jaunes » le disent, ils rejettent cette représentativité, parce qu'elle est devenue inexistante pour eux, parce que elle a trop donné l'impression, à tort ou à raison, qu'ils étaient eux-mêmes inexistants. Même les « écouter » ne leur suffit plus, ils en ont compris les limites. Et ce qu'ils remettent en cause, en rejoignant l'un des piliers de l'écologie politique, c'est la manière de dire ce qu'ils sont et quels sont leurs problèmes dans l'administration du collectif sociétal. Il faut se boucher les oreilles pour ne pas l'entendre. Et « Macron démission » n'est pas une demande d'extrême droite, c'est l'expression symbolique ultime de ce malaise.

Bien sûr, nous sommes dans l'excès de la découverte. Pour beaucoup, ce sont les premiers pas d'une aventure collective et nous savons tous à quel point cela peut être grisant.
Mais cette actualité devrait nous amener à être plus réactifs, même si cela nous oblige à nous remettre en cause. Nous devrions faire des propositions qui nécessitent une forte pression populaire... Nous y sommes !

Il n'est plus acceptable d'être obligé de descendre dans la rue pour se faire entendre. Plusieurs siècles d'expérience devraient nous permettre d'être plus rationnellement « intelligents ».
Par exemple, l'appel pour la journée du 8 décembre 2018 dans son point 6 préconise d'organiser « des états généraux décentralisés de la solidarité climatique ». On le sait, malheureusement, cette demande, traitant de sujets essentiels, a de forte chances d'aboutir à des mesures compilées et rapportées à la tête de l'État, esquivant ce que le mouvement des « gilets jaunes » porte en lui, ce que les écologistes portent au niveau de l'Europe : les décisions qui nous concernent doivent être prises au plus près de nous-mêmes. C'est le principe de subsidiarité.
Le principe de subsidiarité, qui fait partie intégrale de l'écologie politique veille à ne pas déconnecter la prise de décision publique de ceux qui devront la respecter. C'est en

somme la recherche du niveau hiérarchique pertinent auquel doit être conçue une action publique.

Aujourd'hui, en se contentant de revendiquer et de vouloir être écouté sans légitimité de suivi, **on donne à nos représentants élus à la tête de l'État une légitimité globale que nous contestons d'autre part.**

En ce moment de crise où émerge une remise en cause du fait qu'il faut un leader, sinon cela ne débouche nulle part, il me semble que la demande, consistant à instituer le « référendum d'initiative populaire » (RIC), peut être un premier pas vers sa généralisation à tous les niveaux de prise de décision politique. Nous avons une révision constitutionnelle dans les prochains mois. La fenêtre est idéale !

Bien sûr, ce référendum touchant à tout ce qui fait la politique et à tous les niveaux, il est nécessaire qu'il y ait une vérification constitutionnelle de la question qui fait l'objet de chaque consultation. Ce que je veux dire c'est que le RIC se traduit au moment du vote par une question. On sait bien que la question et ses sous-entendus sont fondamentaux dans un référendum.

Cette possibilité qui est offerte de provoquer un referendum doit rester constitutionnellement une action pour renforcer la cohésion du champ collectif : il faut donc veiller à ce que ces questions participent à la cohésion sociétale et, pour cela, il me semble nécessaire d'écarter toutes notions ou sous-entendus d'exclusion. En gros, par exemple, éviter ce qui s'est passé en Suisse en 2014, le « oui » à une initiative visant le rejet de l'immigration. Je n'ai pas envie non plus d'être obligé de remettre en cause les notions d'égalité et de fraternité, l'avortement, l'abolition de la peine de mort, etc. En gros, un RIC humainement responsable et inclusif.

Ce RIC est un progrès nécessaire voulu par un grand nombre et qui a de fortes chances d'exister dans un avenir proche. Mais, derrière l'acronyme, il peut y avoir plusieurs formes de RIC, dont certaines laissant des possibilités peu compatibles avec l'écologie politique. C'est donc aussi une bataille politique à mener que nous ne pouvons pas ignorer.

Christian Olive
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

L'Agora EELV se réunira exceptionnellement le 2 février à Paris.

Il faut tout d'abord vous rappeler que l'Agora EELV est constituée, à parité, de 30 représentants du Réseau coopératif EELV et de 30 représentants du Parti EELV.

Son groupe d'animation (**GADA**) s'est réuni le matin du 1er décembre. Cette réunion a porté essentiellement sur la question : « En quoi l'Agora peut-elle s'impliquer dans la réinvention de l'écologie politique ? ». En réponse, le GADA considère que cette réinvention passera, après les élections européennes, par la réinvention du Mouvement EELV et non pas celle du seul Parti EELV, comme on l'entend fréquemment. Le GADA considère qu'une forte articulation doit également s'établir entre « la réinvention d'EELV » et le processus des **Assises de l'écologie et des solidarités**, dont la finalité est de définir un nouvel espace pour l'écologie politique.

Le GADA a donc décidé, pour prendre en compte l'appel des citoyens tel qu'il s'exprime à travers le mouvement des « gilets jaunes », d'en faire l'un de ses axes de réflexion. Pour cela, le GADA a décidé de **convoquer exceptionnellement l'Agora EELV, sur une journée entière, le samedi 2 février à Paris,** pour travailler sur **une nouvelle organisation de l'écologie politique**, dans l'optique d'une meilleure communication avec les citoyens.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
Île-de-France
L'un des représentants du Réseau coopératif EELV
au Groupe d'animation de l'Agora (GADA).

Honte à ce gouvernement qui, toujours sourd et aveugle et en plus cynique, fait porter le chapeau de sa politique terriblement inégalitaire à l'écologie.

Toutes les mesures et toutes les discussions annoncées sont parquées dans le cadre : transition écologique. Or l'écologie c'est la santé de l'humanité : il n'y a pas à entrer dans la perversité du pouvoir qui en fait un choix, en ré-expliquant ce que toute personne sait urgent pour la qualité de sa vie et la survie de ses enfants.

Malgré les demandes exprimées, l'essentiel qui dérange est oublié :

-La scandaleuse iniquité fiscale, aggravée : plus tu es riche, plus on (ou tu) te donne(s) et moins on te retient ; en plus, tu fraudes et la loi t'aide.

-La scandaleuse non représentativité d'une large part de la population par un système électoral qui reproduit l'ancien régime dans tous ses travers.

Puisqu'il faut dire à nos dirigeants l'évidence du bon sens oublié, exprimé hypocritement par eux en « déficit de pédagogie » ou « France des Gaulois ingouvernables » :

C'est quoi l'équité fiscale ?

Ce n'est pas seulement revenir à l'iniquité fiscale antérieure avec le rétablissement de l'impôt sur la fortune et le laisser-faire les scandales de la France d'en haut qui en veut toujours plus : rémunérations et frais professionnels faramineux faisant du salaire un bénéfice net, retraites de nabab, fraudes permises.

C'est instaurer :

-Un impôt direct progressif comportant plus de tranches assorties de taux allant plus haut.

-Des impôts indirects réduits et progressifs dans le sens écologique, avec stricte redistribution écologique pour permettre aux plus démunis un gain de pouvoir d'achat par des économies d'énergie, ou un cadre de vie plus sain.

-Arrêter les augmentations en pourcentage du salaire : +1% pour le SMIC c'est +1,2€, et pour un salaire de 1 million€ c'est +10 000€.

-Dans l'entreprise, chaque fois que le patron s'octroie 1€ (ou une action), il donne l'équivalent de 1€ (ou une action) à chacun de ses salariés, somme à partager entre eux dans la transparence selon les critères d'avancement et de responsabilité, ce qui n'est que justice : la bonne marche de l'entreprise est l'affaire de tous ses membres ; contrôle transparent par les salariés des frais professionnels et de la répartition équilibrée entre travailleurs et actionnaires.

C'est quoi le consentement à l'impôt ?

Ce n'est pas des princes élus, vivant dans des palais, bourse (des français) à la ceinture, jetant quelques écus à chacun de leurs déplacements pour se faire applaudir, ou distribuant généreusement sans contrepartie.

Il faut :

-Obliger l'élu, par sa responsabilité engagée sur le long terme, à être aussi soucieux de l'argent public que de sa propre bourse, et à une totale vérification des dépenses qu'il a autorisées.

-Tout argent public donné pour l'activité économique et elle seule doit obliger cette activité économique.
-Répartir l'argent public entre les collectivités territoriales selon l'urgence des projets pour le bien-être citoyen, et non selon les retombées économiques du territoire concerné.

C'est quoi une juste représentativité ?

Que tous les choix possibles puissent s'exprimer et être donnés à l'électeur : aujourd'hui, les seuls choix qui sont définis le sont par la capacité financière trop souvent venue de corrupteurs (ou lobbies) pour mener campagne.
Il faut sortir du leurre de l'élu non représentatif, vu son faible score par rapport au corps électoral, disposant cependant de tous les pouvoirs.

Pour cela :

-Temps de parole égal pour tous les courants de pensée.
-Scrutin proportionnel permettant l'arrivée d'une majorité, comme pour les municipales, ou par l'obligation de compromis (Allemagne).
-Une chambre de députés élus réduite en nombre (sans attendre...) et une chambre de sénateurs tirés au sort parmi toutes les couches de la population dans son ensemble et sa diversité, avec une répartition des pouvoirs obligeant à tenir compte des délibérations des deux chambres pour promulguer une loi, loi obligatoirement assortie des moyens nécessaires à son application entière.
-Mandat électoral unique, pour éviter les dynasties d'élus et le clientélisme qui va avec.
-Financement des campagnes par l'argent public selon le nombre de voix obtenues, plus les cotisations ou dons plafonnés d'adhérents certifiés.

Marc Gérenton,
Un citoyen
Coopérateur EELV
PACA

C'est la fin de l'année : *pensez à faire un don au Réseau coopératif !*

Rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire : https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/ et de l'envoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre de **AF-EELV,** au secrétariat de votre région : http://eelv.fr/contact-en-region.
Il est également possible de régler son don en ligne, en se rendant sur la page : https://soutenir.eelv.fr/cooperer/.
Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre don seront déductibles de vos impôts sur le revenu en 2019.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse http://coop.eelv.fr/category/infolettres/

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)